

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/10/2009

Réception par le Prefet : 12/10/2009

Publication : 16/10/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-13-2-3

Séance du vendredi 9 octobre 2009

SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2008-5-2-2 du 12 décembre 2008 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 10 000 € à l'Office de tourisme de Mulhouse et sa Région pour la promotion du « Pays des Chants et des Etoffes de Noël » 2009 ;
- attribue une subvention de 7 500 € à l'Association « Colmar Centre Alsace Tourisme – Le Pays des Etoiles » pour la promotion du « Pays des Etoiles de Noël » 2009 ;
- attribue une subvention de 1 500 € à la commune d'EGUISHEIM pour l'organisation du 11^{ème} Festival des Saveurs Musicales du 11 au 13 septembre 2009 ;

- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574 et nature 65734, opération 2009-741-108, du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions